

## CADCO - Actualité - céréales du 03 mai 2016 (C09) 1/3

### Maladies en Froment

**Dates** Observations du 02 mai 2016 - Semis du 12 octobre au 29 octobre 2015

**Variétés** Anapolis, Atomic, Avatar, Boregar, Cellule, Creek, Edgar, Elixer, Expert, Graham, Gedser, JB diego, Lyrik, Mentor, Reflection, Rubisko, Terroir, Tobak

**Réseau** **43 parcelles** réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Neufvilles), Brabant wallon (Glimes, Sart-Risbart), Liège (Bombaye, Eben-Emael, Ligney, Pailhe) et Namur (Lonzée, Mettet, Thy-le-Château, Dorinne, Achène)

### Résumé

Le froment est actuellement en pleine montaison. La pression en septoriose et en rouille jaune est stable mais reste importante. Le dépassement des seuils de nuisibilité en septoriose et/ou l'observation de rouille jaune sur variétés sensibles peuvent nécessiter un premier traitement au stade 32. Il conviendra de rester attentif au développement des céréales dans les prochains jours en raison des températures élevées annoncées.

### Avancement des cultures

Les cultures ont relativement peu évolué en raison des températures assez fraîches de la semaine dernière. Quasi la moitié des parcelles du réseau sont encore au stade 1<sup>er</sup> nœud (31) alors que 23 parcelles sont au stade 2<sup>ème</sup> nœud et 2 parcelles ont même atteint le stade 3<sup>ème</sup> nœud. Hors réseau, une parcelle de la variété Cellule semée au début du mois d'octobre a déjà atteint le stade 37.

Un schéma explicatif concernant les étages foliaires du froment est disponible [ici](#).

Tableau 1 : Phénologie du froment

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles	
	25/04/2016	02/05/2016	25/04/2016	02/05/2016
Epi 1cm (30) *	5	0	2	0
1er nœud (31) *	63	42	27	18
2 <sup>ème</sup> nœud (32) *	32	53	14	23
3 <sup>ème</sup> nœud (33)	0	5	0	2

\*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de l'[échelle BBCH](#).

Tableau 3 : Equivalence entre les feuilles observables actuellement et les feuilles définitives

stade 31		stade 32	
Dernière feuille actuelle (F0)	F3 définitive	Dernière feuille actuelle (F0)	F2 définitive
F-1 (avant dernière feuille actuelle)	F4 définitive	F-1 (avant dernière feuille actuelle)	F3 définitive
F-2	F5 définitive	F-2	F4 définitive
F-3	F6 définitive	F-3	F5 définitive

### Pression en maladies

#### Septoriose

L'incidence actuelle de la septoriose est quasi similaire à celle observée la semaine passée. La pression en septoriose reste importante dans les parcelles du réseau d'observations situées dans le Hainaut. La fréquence d'observation de cette maladie sur la F-3 est de presque 100% sur toutes les variétés suivies à Ath et Neufvilles (sensibles : Terroir et JB Diego et plus tolérantes : Edgar, Lyrik). La gravité des symptômes (surface foliaire infectée) sur la F-3 est plus importante sur variétés sensibles (33 à 64%) que sur variétés tolérantes (22 à 38%). La fréquence de F-2 atteintes est comprise entre 22% (sur variété tolérante) et 46% (sur variété sensible). Les F-1 sont, à ce jour, toujours indemnes. Le seuil de nuisibilité est dépassé pour les variétés sensibles ayant atteint le stade 32.

## CADCO - Actualité - céréales du 03 mai 2016 (C09) 2/3

La septoriose est également bien présente à Glimes dans la Brabant wallon où elle touche 75 à 85% des F-3 et 35 % des F-2 sur la variété sensible Avatar et la variété plus tolérante Tobak. Des symptômes de septoriose ont été observés sur une feuille F-1 sur la variété Tobak.

En province de Liège, la septoriose a peu évolué par rapport à la semaine passée. Les parcelles situées à Eben Emael restent peu touchées. Ailleurs, cependant, les seuils de nuisibilités sont dépassés sur les variétés sensibles JB Diego à Ligny et Bombaye (45% et 30% des F-2 actuelles (avant avant dernière feuille actuelle) touchées) et Edgar à Bombaye (20% des F-2 actuelles).

Dans le Namurois, la progression de la septoriose est fonction de la variété et du site d'observation. A Thy-le-Château, l'incidence de la septoriose diffère fortement selon la variété et la parcelle : 60% des F-2 de la variété Atomic touchées dans une parcelle contre 5% de F-2 de la variété Cellule dans une autre parcelle. Le reste des parcelles est peu touché ou est encore au stade 31.

D'après le modèle de prévisions de la septoriose 'Proculture', les pluies de la semaine passée ont pu engendrer de nouvelles infections non encore visibles sur F-2 et F-3 actuelles.

**Seuils de nuisibilité** : Stades clés : à partir du stade BBCH 32.

- Variétés sensibles : plus de 20 % des F4 définitives (c'est à dire F-2 au stade 32) sont atteintes.
- Variétés tolérantes : plus de 50 % des F4 définitives (F-2 au stade 32) sont atteintes.

### Rouille jaune

La rouille jaune est détectée dans toutes les régions. Elle est présente dans 11 des 43 parcelles du réseau d'observations. Les variétés atteintes sont les variétés sensibles Lyrik (Ath, Neufvilles et Bombaye) et Expert (Eben Emael), La rouille jaune a également été observée sur variété Edgar (Ligny), Creek (Eben Emael), Tobak (Glimes), Avatar, Reflection et Anapolis (Lonzée) et Atomic (Thy-le-Château). Les foyers actifs observés la semaine passée semblent moins marqués cette semaine. Il convient cependant de rester très vigilant relativement à cette maladie qui reste importante dans certaines parcelles sur variétés sensibles.

### Rouille brune

La rouille brune a fait son apparition en province de Liège, à Eben Emael sur variété Tobak, Graham et Creek. Elle est observée depuis deux semaines sur la variété Lyrik à Ligny et sur variété Edgar à Thy-le-Château.

### Oïdium

Comme la semaine dernière, la pression en oïdium reste faible.

### Piétin verse

Le piétin-verse est toujours observé à Thy-le-Château sur variété Cellule. Aucun nouveau cas n'a pu être observé.

### Recommandations :

Les pressions en septoriose et en rouille jaune sont stables par rapport à la semaine passée mais restent élevées dans certaines parcelles. De ce fait, il est important de rester très attentif et d'adapter la stratégie à chaque parcelle selon le stade de développement des plantes, la pression en maladies et la sensibilité variétale (voir Livre Blanc). En cas de présence de rouille jaune sur variétés sensibles à cette maladie et/ou en cas de dépassement des seuils de nuisibilité de la septoriose, nous conseillons d'effectuer un premier traitement au stade BBCH32. Comme nous le rappelons la semaine dernière, si la rouille jaune est observée sur variété sensible à cette maladie, le premier traitement peut être légèrement avancé. Dans ce cas, il conviendra d'attendre que les derniers étages foliaires soient entièrement développés avant d'effectuer un second traitement. Nous rappelons également que les bonnes pratiques en matière de protection fongicide du froment (pour limiter la progression des résistances aux fongicides) recommande l'utilisation d'un seul SDHI pendant la saison et l'alternance des triazoles utilisées.

Au lien suivant vous trouverez la liste complète des [fongicides autorisés en froment, épeautre, seigle triticale](#) (mise à jour du 11/04/2016).

**Coordination scientifique** : Groupe «maladies», A. Legrève, C. Mohr, M. Liépin avec la collaboration de toute l'équipe du CADCO. Les seuils repris ci-dessus sont ceux habituellement appliqués dans les avis CADCO et les recommandations d'Arvalis

**Maladies en escourgeon : dernier avis****Recommandations : Rappel**

Les observations maladies dans les parcelles d'escourgeon sont à présent terminées puisque les escourgeons des parcelles de notre réseau avaient toutes atteint le stade dernière feuille pointante (BBCH37) ou dernière feuille étalée la semaine passée (BBCH39). Nous rappelons aujourd'hui les recommandations déjà faites la semaine passée et relatives au schéma de traitement fongicide à considérer cette année.

1. Si les escourgeons de votre parcelle ont atteint le stade dernière feuille (BBCH39) et que vous n'avez pas encore réalisé de traitement fongicide cette année, un traitement fongicide systématique est généralement conseillé afin de protéger les derniers étages foliaires des maladies fongiques. Si ce traitement fongicide est réalisé en même temps que l'application d'un régulateur de croissance, veillez à réaliser cette intervention technique sans dépasser le stade barbes visibles (BBCH40-41) afin d'éviter la stérilisation des épillets.
2. Si vous avez réalisé un premier traitement fongicide en cours de montaison, il convient de relayer ce traitement par un second traitement fongicide maximum 4 semaines après le premier.
3. En situation plus tardive, si les escourgeons de votre parcelle ont dépassé le stade deuxième nœud (BBCH32) sans avoir dépassé le stade dernière feuille pointante (BBCH37), un traitement de montaison peut encore être envisagé si la pression observée en une ou plusieurs maladies est forte et que les seuils de nuisibilité sont dépassés.

Pour rappel, **dans le cas d'un programme d'application en deux temps intégrant un produit de la famille des SDHI (cfr [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be), Livre blanc 2016, ou phytoweb), nous conseillons le traitement avec le produit SDHI à la deuxième application.** Cela permettra de valoriser la longue rémanence de ces produits. Au lien suivant vous trouverez la liste complète des [fongicides autorisés en orge](#) (mise à jour du 11/04/2016).

Nous vous souhaitons à tous une excellente fin de saison.

**Coordination scientifique** : Groupe «maladies», A. Legrève, C. Mohr, M. Liépin avec la collaboration de C. Bataille et M. Duvivier  
**Coordonnateur du CADCO** : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be)

→ **Le prochain avis est prévu pour le 10 mai.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg - GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl.  
Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

**Enquête Livre Blanc** : Merci d'y consacrer un peu de votre temps.  
Y accéder via le lien suivant [enquête](#)

**A L'agenda :**

**Mercredi 18 mai 19h00** : Assemblée Sectorielle pour le secteur "Grandes Cultures et Pommes de terre" qui aura lieu à la maison de l'agriculture et de la ruralité à 5030 Gembloux.